Fiscalité des groupes et internationale

Prix de transfert

2 jours (14h00) | 4,6/5 | FISCA-8930016 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Mettre en place une politique de prix de transfert adaptée à la réalité du groupe
Maîtriser les risques fiscaux inhérents aux opérations intragroupe : prix de transfert, management fees...
Mettre en œuvre les moyens conventionnels et contentieux visant à éliminer la double imposition
Se préparer aux conséquences de l'évolution de la législation fiscale en matière de prix de transfert

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances en fiscalité internationale ou avoir suivi " Fiscalité internationale " (code 30027)

Public concerné

Fiscalistes et avocats fiscalistes

Responsables financiers et comptables

Responsables juridiques et fiscaux

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Structurer sa politique des prix de transfert

- L'entrepreneur principal
- L'analyse fonctionnelle comparée
- Choisir sa ou ses méthodes de prix de transfert et l'appliquer en comptabilité

Étude de cas : analyse comparée des méthodes

Vérifier le caractère facturable des services

Appliquer une méthode de facturation

- La facturation directe
- La répartition des coûts

Gérer la problématique des incorporels

Mettre en place une organisation des incorporels

- Les accords de répartition, de centralisation des incorporels et de licences croisées
- Les marques

Identifier les contraintes fiscales pesant sur les incorporels

- La taxation des redevances
- Le paiement des redevances dans un paradis fiscal
- Description d'un profil prix de transfert

Exercice d'application : mise en place d'un schéma de collecte des informations au sein du groupe

- Les économies de localisation
- Les restructurations réussies
- Les établissements stables
- Les indicateurs de profit contestés par l'administration
- L'utilisation des brigades de vérifications de comptabilités informatisées

Faire face aux risques et aux moyens de contrôle de l'administration fiscale

Les outils et les méthodes du contrôle fiscal des prix de transfert

Cerner les principales situations à risques

- Les transactions faites à pertes ou à marges insuffisantes
- Les relations entre sociétés sœurs et cost sharing
- Abandons de créances, subventions, prêts et avances sans intérêt, engagements de caution, R&D inclus dans le prix

Définir une stratégie face à l'administration

Analyser les bonnes solutions documentaires

- Mettre en place une documentation appropriée
- Les bonnes et les mauvaises documentations : les conseils clés
- Déterminer quels justificatifs conserver et présenter
- Préserver ses informations sur la stratégie du groupe
- Limiter le contentieux et les marges d'appréciation avec les administrations fiscales

Étude de cas : analyse commentée d'une documentation prix de transfert

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.